



## EXTRAIT N°86/2025 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Date de la convocation :  
Le 01 décembre 2025

Nombre de conseillers municipaux  
En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 19  
Procurations 6  
Absents 5  
Excusés 3

**En cours de Séance :**

Présents 18  
Procurations 6  
Absents 5  
Excusés 4

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence de monsieur le Maire, M. Yan MONPLAISIR

***PRESENTS :***

**Adjoints :** Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

**Conseillers municipaux :** M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine. Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

***ABSENTS EXCUSES :*** M. ADELE Claude, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR), Mme CARIN Jocelyne, (procuration à M. ARETO), M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, (procuration à M. PALIX), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle). M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE).

***ABSENTS NON-EXCUSES :*** M. DELPHIN Laurent, M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.

**ASSISTANTS** M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Victor VELAYE (Dirfin), M. Christophe PETIT, M. Stéphane GLANIOS.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251208-86-2025-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION

Le Maire expose :

La Ville souhaite étendre et renforcer son système de vidéoprotection afin de lutter contre les atteintes à l'environnement et renforcer l'action des forces intérieures de sécurité grâce à une interconnexion avec la brigade territoriale de SAINT-JOSEPH et le centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Acquisition de deux caméras	56 330,94€	FIPD	21 823,41€	28,26%
Déport en gendarmerie	20 893,64€	DETR	12 919,51€	16,73%
		Ville de SAINT-JOSEPH	42 481,66€	55,01%
<b>TOTAL</b>	<b>77 224,58€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>77 224,58€</b>	<b>100,00%</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus

**D'AUTORISER** le Maire a sollicité une demande de subvention auprès des financeurs.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 08 décembre 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251208-86-2025-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025